

LE

# SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



UNE RÉUNION DE COURSING A ENGHEN

APRÈS LA PRISE DU LIÈVRE

## CHRONIQUE

**C**EDANT *arma toga*... Voilà quelle paraît être le programme de la période actuelle. Le sport chôme, les praticiens se reposent sauf à Vincennes et à Pau, — mais il n'y a plus de repos absolu aujourd'hui; — pendant ce temps-là les théoriciens s'agitent et l'on s'agite autour d'eux.

Enregistrons par exemple la dernière réunion du Comité consultatif des courses. On y a délibéré sur deux importantes questions. D'abord celle des départs. Elle reste brûlante malgré la saison, mais d'une chaleur obscure. Car il ne semble pas que les méditations des membres du Comité y aient apporté le moindre éclaircissement. On a cependant longuement discuté le sujet dans la presse spéciale, et je crois que tous les aspects du problème avaient été examinés. Mais il faut croire que les arguments de nos confrères comme les nôtres n'étaient pas persuasifs, car il n'est rien sorti de cette consultation volontaire. Le Comité reste partagé en deux partis; le premier, le parti conservateur, s'en tient à la méthode présente, c'est-à-dire à l'emploi de la machine comme signal du départ avec tous les inconvénients dont les propriétaires, le public, les jockeys se plaignent amèrement et dont les chevaux eux-mêmes s'ils pouvaient parler... Le second parti a été représenté comme devant revenir à l'emploi du drapeau. J'ai frémi à cette lecture...

Comment pouvait-il venir à l'idée de sportsmen, de commissaires avisés que l'emploi du drapeau d'antan était encore possible sur les hippodromes parisiens? Ce public de joueurs si nerveux, si partial, qui proteste avec passion et injustice chaque fois qu'un cheval s'élance deux ou trois longueurs derrière les autres concurrents, comment pouvait-on imaginer qu'il supporterait les inégalités fatales engendrées par le départ suivant l'ancienne méthode? Mais c'était tout bonnement l'incendie fatal des tribunes de ces Sociétés rétrogrades!

Informations prises, il s'agit d'une erreur de communiqué. Loin d'être rétrograde le parti du drapeau est progressiste. Il ne répudie pas l'emploi d'un moyen mécanique pour ranger et faire partir les chevaux, mais il veut apporter à l'automatisme du procédé un tempérament. Les rubans ou l'élastique ne donneront pas le signal du départ, ils serviront seulement à le faciliter, à le rendre équitable pour tous, Mais, comme l'a demandé l'unanimité des intéressés, le starter en restera juge et sera placé de façon à le valider s'il a eu lieu dans des conditions normales.

Pendant l'année 1911, on verra donc le départ donné suivant chaque système différent dans la moitié des hippodromes parisiens. Après tout, c'est s'en remettre à l'expérience du soin de trancher la question. Et ma foi c'est assez sportif, mais il va falloir que messieurs les jockeys réfléchissent et sachent se conduire avec les rubans tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. C'est beaucoup leur demander.

Le Comité consultatif s'est encore occupé d'un sujet dont l'intérêt est moins vif pour le public, mais aussi pressant pour les propriétaires et les éleveurs.

M. Jean Joubert, rapporteur, a demandé au nom de la sous-Commission qu'on élève une digue contre l'invasion dont nous sommes menacés des steeple-chasers étrangers, et surtout américains.

A la suite de l'interdiction des paris aux Etats-Unis, les propriétaires yankees, pour utiliser leur cavalerie, se sont dirigés en masse vers le Vieux Continent. Ils sont venus relativement peu nombreux en France, où l'on en a compté une cinquantaine sur nos hippodromes en 1910, mais on prévoit une invasion imminente. Convient-il de laisser nos portes largement ouvertes à l'importation? Faut-il, au contraire, l'enrayer absolument? M. Jean Joubert penche vers des mesures radicales. Il voudrait qu'aux étrangers on ouvrît seulement les épreuves dites internationales, les grandes épreuves d'Auteuil, qui servent de comparaison utile entre nos champions d'obstacles et les champions du dehors. Et pour appuyer cette proposition, il ne manque pas d'arguments pratiques excellents. On ne peut pas dire, en effet, que les importations de steeple-chasers servent la cause de l'élevage. Les hongres dominent parmi les mâles, les juments n'ont rien de ce qu'il faut ni comme origine ni comme qualité pour faire des poulinières; ils sont donc en masse inutiles à notre stud national.

D'autre part, ils concurrencent fâcheusement une production que l'on reconnaît indispensable aux besoins de l'armée, en s'adjugeant

une bonne partie (500.000 francs en 1910) des encouragements offerts aux propriétaires et aux éleveurs.

Comment pourrions-nous rester indifférents à un danger dont l'Angleterre s'est émue, oui, l'Angleterre, où les prix sont constitués pour la presque totalité par les souscriptions des propriétaires, et, par conséquent, où les écuries étrangères se contentent de prendre un billet de loterie, une action si vous voulez, au même titre que les écuries locales. Ici, il n'en va pas de même, l'argent des prix est fourni par le public français, et l'on peut — avec plus de justice — s'opposer à son exportation.

C'est un peu l'avis de tout le monde au fond, et si l'on ne s'est pas rallié aux propositions radicales de M. Jean Joubert, c'est sans doute parce que les mesures réclamées avaient un caractère rétrospectif et un peu trop de circonstances. Le respect humain est pour beaucoup dans l'échec de cette proposition. Il y a bien aussi la crainte des Sociétés de voir diminuer du même coup leurs disponibilités en sauteurs, ce qui serait fâcheux pour les recettes. Quoi qu'il en soit, le Comité s'est borné à émettre le vœu timide que la proportion actuelle des courses d'obstacles ouvertes aux chevaux étrangers ne soit pas augmentée..., tout cela en considération de ce que l'élevage national a besoin d'être protégé! Ah! le bon billet qu'a la Châtre.

Peut-être les membres du Comité ont-ils été influencés par d'autres considérations. Il a semblé certainement à quelques-uns d'entre eux qu'il serait paradoxal de voter une mesure restrictive au lendemain du jour où la Société d'Encouragement venait avec libéralisme de modifier l'article 1<sup>er</sup>, l'article fondamental de ses Statuts, qui fermait la porte aux chevaux étrangers.

Nous ne craignons pas, quant à nous, de sembler nous contredire en approuvant, sans aucune réserve, ce changement capital.

A maintes reprises, nous avons ici même insisté sur les modifications qu'une situation nouvelle, une prospérité sans exemple réclamaient aux errements du passé. Quand la Société d'Encouragement s'est fondée en 1833, elle s'était donné pour mission de « propager la race pure sur le sol français ». Son budget fort mince, elle a voulu l'attribuer uniquement aux animaux nés et élevés en France. Et, pour arriver à faire du pur sang une production nationale, elle s'est impérieusement interdit de donner le moindre subside aux animaux étrangers.

Il est inutile, n'est-ce pas, d'insister sur les effets de cette mesure, l'admirable développement de l'élevage français en est l'œuvre.

Il y a longtemps, devant les résultats obtenus, qu'on aurait dû supprimer, comme on l'a fait de l'article 1<sup>er</sup> du Règlement de la Société, le mot qui s'opposait à ce qu'elle donnât des courses internationales: « Tous les prix donnés sur les fonds de la Société sont exclusivement réservés aux chevaux français de pur sang. »

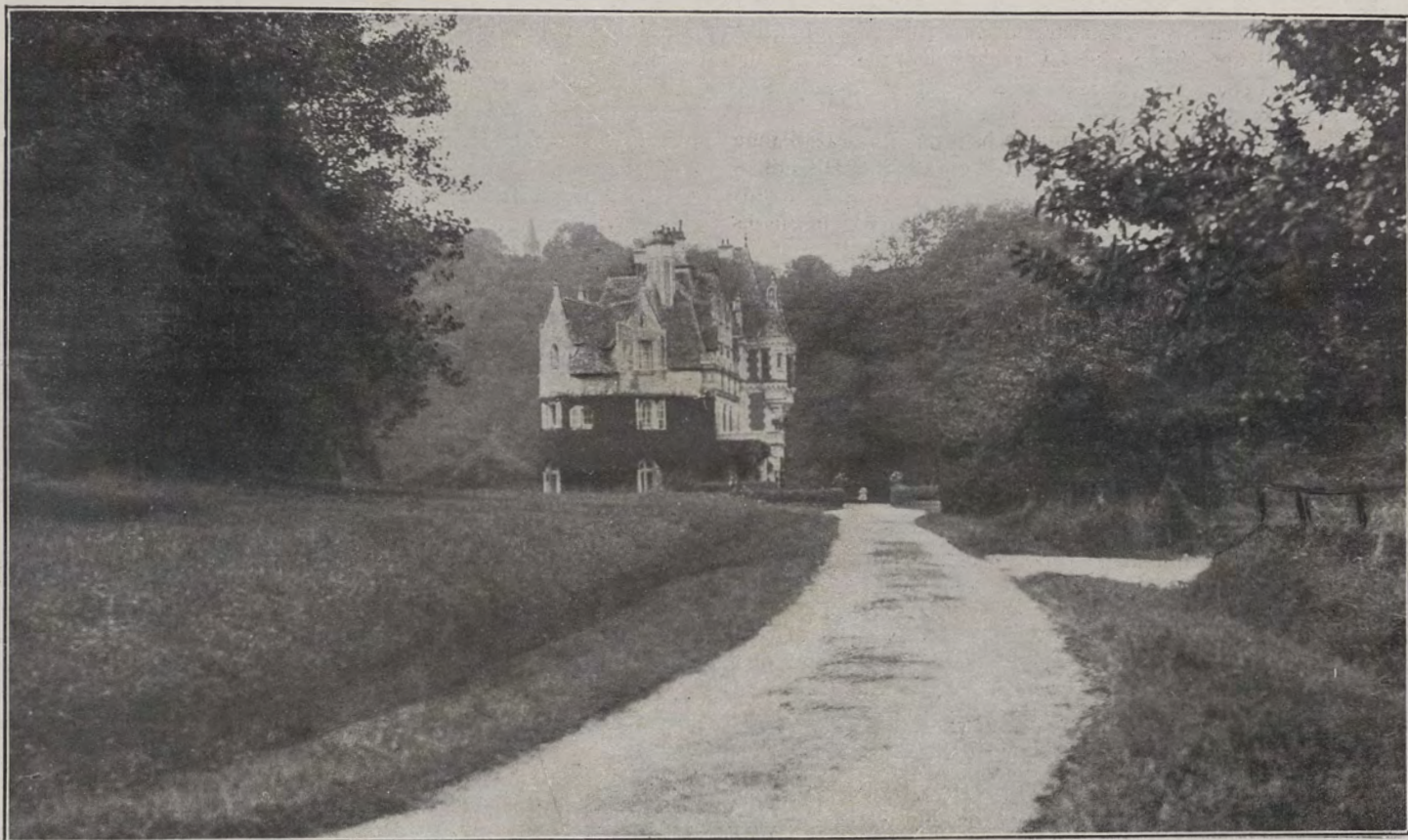
L'absolue nécessité de mesurer les produits de notre élevage, fruit des efforts de la Société d'Encouragement, avec les chevaux étrangers, s'était imposée dès longtemps, puisque le Grand Prix de Paris date de 1863. Il avait fallu des virements d'écritures ridicules pour permettre de donner cette épreuve internationale au nom de la Ville de Paris; il en était de même pour le Critérium International, soi-disant offert par la Société de Deauville; le Prix du Conseil Municipal, etc...

Au moins aujourd'hui la situation est nette et sincère. Il ne s'agit donc que d'une régularisation, mais la Société ne s'est pas arrêtée là. Elle a décidé de rendre une de ses épreuves de longue distance internationale. Et pour cela, elle a choisi le Prix du Cadran, dont le parcours sera maintenu à 4.000 mètres et l'allocation portée de 30.000 à 75.000 francs. Pour ne pas rendre platonique le caractère international de l'épreuve, pour en faciliter l'accès aux concurrents anglais, le Prix du Cadran sera disputé un jeudi; pour que tous les bons chevaux puissent y prendre part les engagements seront clos dans le mois de janvier qui précède l'épreuve. Bravo.

Voilà du vrai libéralisme, utile, fécond, puisqu'il tend à trancher une question de suprématie capitale.

S'il importe peu que les Américains et les Anglais démontrent leur supériorité ou leur infériorité sur les claires ou les barrières d'Auteuil, d'Enghien et de Saint-Ouen, s'il est au contraire fâcheux qu'ils nous enlèvent une partie des allocations dont la seule raison d'être en l'état actuel du steeple-chasing est de créer un débouché au trop-plein de notre production, en revanche, il est du plus haut intérêt sportif pour notre élevage de thoroughbreds, au point de perfection où il est parvenu, de convier les concurrents américains et anglais à un tournoi sérieux dont le marché du monde sera probablement l'enjeu.

J. R.



L'ENTRÉE DU CHATEAU DE REUX

## L'ÉLEVAGE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

(Suite)

### Le Haras de Reux, par Pont-Évêque (Calvados)

appartenant à M. Maurice Ephrussi

**D**E vieilles couleurs que celles de M. Maurice Ephrussi. Les sportsmen de ma génération les ont toujours connues et toujours vu briller dans les épreuves classiques ; c'est que leur propriétaire a débuté fort jeune.

Comme tant d'autres qui figurent aux premiers rangs des studs breeders à l'heure actuelle, c'est en acteur qu'il a fait ses premiers pas dans le monde du turf.

Cavalier distingué, passionné joueur de polo, qu'il a contribué à introduire en France, M. Maurice Ephrussi a remporté de nombreuses courses comme gentlemen rider. De là à constituer une écurie importante, la question d'argent n'étant pas en cause, il n'y avait qu'un pas, il fut vite franchi. La fortune ayant favorisé ses premiers essais, il devenait au bout de peu de temps éleveur. L'enchaînement est fatal, nous l'avons maintes fois constaté.

En remontant à 1877, nous voyons dès son appa-

rition la casaque bleue pois jaunes passer le poteau avec Fitz-Plutus, Vaucluse, Eusébia. En 1879, Venise, Canot, Echelle, Problème, vainqueur de l'Omnium, Seymour, du Prix de la Forêt, lui assurent une place en vue parmi les écuries de l'époque. Cette même année, M. Maurice Ephrussi remporte un des trophées les plus enviés de

nos riders, le Prix des Lions, en pilotant lui-même Télégramme.

Dès 1881, il enlève une des plus belles épreuves classiques, le Prix de Diane, avec Serpolette II, qui allait ensuite tracer brillamment au stud ; Bariolet, Versainville, Lavandier, Martin-Pêcheur II, vainqueur de Plaisanterie, Fétiche, Bégonia, Dauphin, Fligny, Modestie, Alicante, Pourpoint, War Dance, Brocattelle, Jupou, Chapeau Chinois, Séraphine II, Grande Vitesse, etc..., ont ensuite illustré ses couleurs sur les hippodromes de France, d'Angleterre et d'Allemagne avec une rare continuité.

Parallèlement à l'écurie decourses, son élevage pros-



LE CHATEAU DE REUX

pérait. Installé d'abord en Seine-et-Marne, au haras du Mandinet, il émigrerait bientôt dans une région plus favorable à la production du cheval noble, dans l'Orne, au Gazon, où War Dance a fonctionné comme étalon avec le succès que l'on sait.

C'est cependant dans le moment où les produits du fils de Galliard révélèrent une classe inattendue que l'écurie de courses allait subir une première éclipse.

Pour des raisons de convenance personnelle, M. Maurice Ephrussi faisait passer ses yearlings en vente en 1897. Dans ce lot dispersé à Deauville se trouvaient deux excellentes pouliches, Sesara et Cassiopée et un mâle, l'un des meilleurs animaux que le turf français ait produit, nous avons nommé Perth.

Leurs succès ont dû faire saigner le cœur du propriétaire, mais s'ils ont longtemps excité les regrets du sportsman, ils exaltaient en revanche l'amour-propre de l'éleveur.

A partir de ce moment, M. Maurice Ephrussi, s'il a fait courir avec intermittence, n'a cessé de s'occuper avec une attention éclairée

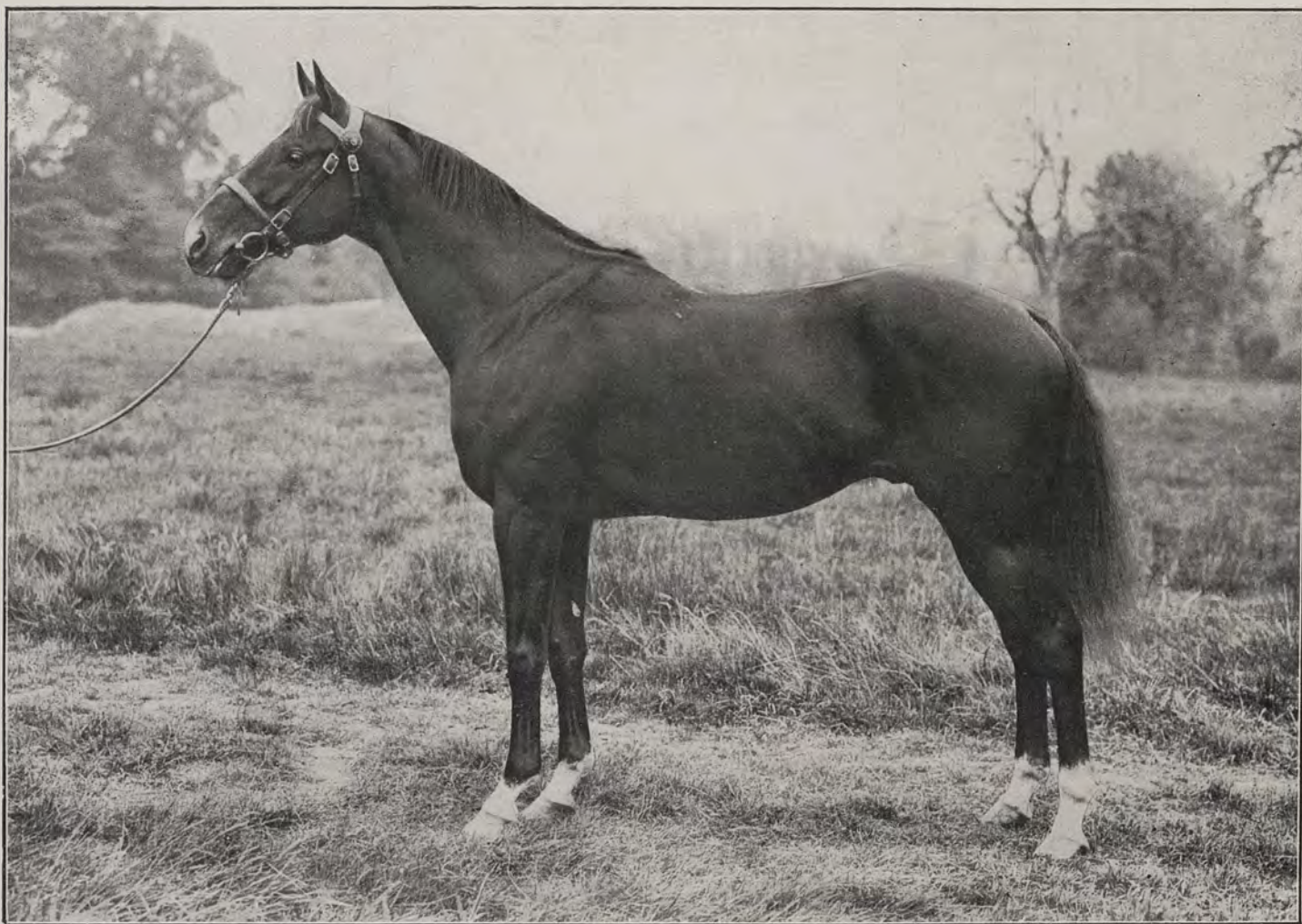
vainqueur du Prix du Jockey Club, et un Monitor qui lui a enlevé la Poule d'Essai.

La casaque bleue et jaune n'a donc point à se plaindre de la Fortune, elle n'est jamais restée constamment fidèle, mais elle lui a souri fréquemment.

Il est très vraisemblable qu'elle ne se lassera pas de sitôt, car M. Ephrussi est admirablement armé pour le combat et sur le turf plus que partout ailleurs, la chance vient aux forts, à ceux qui la savent violenter.

Le nouvel établissement de Reux, dont la création a motivé notre visite, va mettre encore des atouts dans son jeu.

Tandis qu'au Gazon où nous avons jadis promené nos lecteurs, qu'à Fresnay-le-Buffard où l'effectif avait été transporté il y a trois ans, M. Maurice Ephrussi n'était que locataire et devait se contenter d'une installation insuffisante ou provisoire, il s'est rendu acquéreur du domaine de Reux, y a édifié un haras de toutes pièces, bâti suivant un plan défini, taillé dans de vastes herbages, neufs pour l'élevage



OB, ÉTALON BAI NÉ EN 1901, PAR BOCAGE ET GLAVE, APPARTENANT A M. MAURICE EPHRUSSI

de son élevage. Remonté avec les meilleures de ses juments d'hippodrome, son effectif a été constamment renforcé par des importations de poulinières anglaises de haute naissance et de beau modèle. Aussi le succès de ce stud n'a-t-il jamais faibli.

Il n'est pas d'années qu'il n'ait fourni d'excellents vainqueurs. Parmi ceux qui ont été dispersés aux enchères, il faut citer Scotch-Réel, Marly, Syphon, Sea Queen, Sea King, Hérault et Sifflet en dernier lieu.

Mais tout en ne courant plus que par intermittence depuis 1898, l'écurie n'en a pas moins à diverses reprises figuré au premier rang et mis en ligne des champions dignes de ses premières années.

S'il a laissé aller Perth en vente publique, M. Ephrussi, en revanche, y a fait l'acquisition de Codoman, un cheval de premier ordre, qui lui a gagné le Prix de Condé, le Prix Lagrange, le Prix du Conseil Municipal, le Prix Boïard, le Jockey Club, le Cambridgeshire, etc., etc., et de Ob que nous retrouverons tout à l'heure.

Il a gardé ses yearlings l'année où son lot contenait un Mordant,

du cheval. Au mois d'octobre, époque à laquelle nous avons vu le haras, les constructions étaient à peine terminées, et le stud venait d'y être transféré depuis quelques semaines seulement.

Nous examinerons un peu plus tard en détail comme il convient cet établissement modèle. Nous allons auparavant, suivant notre habitude, passer la cavalerie en revue.

Le haras se compose actuellement de deux étalons, d'un boute-en-train et de vingt poulinières.

Après la mort de War Dance, c'est Codoman qui avait pris sa place. Tout en donnant de nombreux vainqueurs, le fils de Cambyse n'a pas réalisé toutes les espérances que sa remarquable carrière avait fait concevoir. Il semble cependant que sa production allait en s'améliorant. En Italie où il fait la monte actuellement malgré la qualité de la jumenterie de M. Bocconi, il aura quelque peine à donner toute sa mesure. Nous ne serons donc jamais fixés sur sa véritable valeur.

C'est Mordant qui va le remplacer. Il sera aidé dans cette tâche par Ob. Tous deux sont trop jeunes pour qu'on puisse porter un juge-

ment sur leur production. Ob, l'aîné, verra débiter ses premiers produits comme deux ans en fin de saison; les fils de Mordant sont yearlings depuis un mois.

Voyons d'abord le plus âgé.

Ob, né en 1901, a dix ans par conséquent. Il provient du haras du Buff, à M. R. Lebaudy, et a été acheté à Deauville comme yearling par son propriétaire actuel, pour le prix modeste de 6.000 francs. C'est une des plus heureuses acquisitions qui aient été faites en vente publique, le total des gains de Ob s'étant élevé à 262.000 francs environ.

Sa carrière toute récente est encore présente à l'esprit, nous la passerons brièvement en revue.

Elle a duré cinq saisons, au cours desquelles le vaillant cheval a disputé 28 courses pour en gagner 12 et se placer 8 fois.

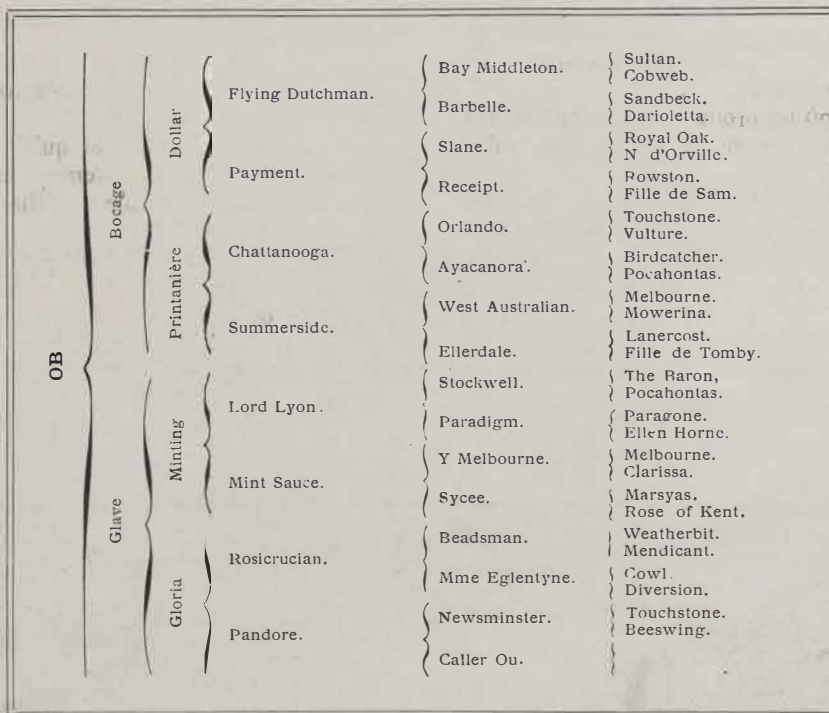
A deux ans, après des débuts obscurs dans le Critérium d'Ostende, il a enlevé de quatre longueurs le prix de l'Avenir (1.200 mètres) à Bade, devant Gika et Roi de Rome.

Sur le même hippodrome, il s'est adjugé aussi facilement le Prince of Wales Stakes devant Saskia et Dorine. Quelques jours après, il remportait la plus belle victoire de sa carrière au Bois de Boulogne, où sur les 1.600 mètres du Grand Critérium il battait de deux longueurs et demie Gouvernant et French Fox.

Malheureusement il inflirait cette belle performance dans le Prix de la Forêt, à Chantilly, en succombant derrière Lorlot, French Fox et Azuga.

Trois victoires sur cinq courses faisaient augurer favorablement de sa carrière de trois ans. Ce fut la moins brillante de ses campagnes. Non placé pour sa rentrée dans le Prix de Saint-Cloud, 3<sup>e</sup> de Fifre II et Lorlot dans le Prix Lagrange, non placé dans le Prix Boïard de Macdonald, il échoue encore contre Presto, puis contre Caleb, au printemps. Revenu à une meilleure forme en été, il se comporte honorablement contre Macdonald et Caïus, à Bade, et remporte deux handicaps sur quatre courses, en fin de saison.

On pouvait le croire déchu. Il avait été simplement surclassé ou employé sur des distances qui ne convenaient pas à ses aptitudes. Il allait le prouver en gagnant trois des quatre courses qu'il



PEDIGREE DE OB

disputait l'année suivante. Son seul échec, il le subissait à Epsom dans le City and Suburban Handicap, où il finissait non placé en compagnie de Nabot.

A 5 ans, Ob réapparaissait sur le turf en Angleterre, et l'on se souvient encore de l'étonnement que causait sa victoire, pénible à la vérité, dans le Lincolnshire Handicap, où il portait 50 k. 1/2 et devançait 23 concurrents. Il gagnait deux autres courses en France, dont le Prix Ragotsky, à Maisons, sur Tyrol et Sakkara; puis succombait, à Bade, sur 2.200 mètres, derrière Phoenix, à qui il rendait six livres, avant d'échouer complètement, à Saint-Cloud, sous un très gros poids, dans un handicap.

A 6 ans, Ob réapparaissait comme la saison précédente à Lincoln et malgré un poids plus élevé, 55 kilogs 1/2 remportait dans le même handicap une victoire extrêmement facile; il l'emportait de 5 longueurs, laissant 23 concurrents derrière lui. On ne devait plus le revoir que dans le Prix Perplexe à Maisons, où il succombait sur 1.400 mètres derrière King James et Pernod, course qui mettait le point final à sa carrière.

Ob peut être considéré comme un excellent cheval de seconde classe. Il a approché de la première sur la distance qui lui convenait particulièrement, le mille anglais. C'est sur 1.600 mètres qu'il a battu Gouvernant et French Fox, sur 1.600 mètres également, qu'il a gagné deux fois le Lincolnshire Handicap; sur des distances plus courtes ou plus longues, il n'était pas égal à lui-même.

Une aptitude aussi limitée est, certes, un défaut. Mais cette faiblesse, il l'a rachetée par un ensemble de qualités sérieuses qui doivent en faire un reproducteur utile. Précocité et résistant à la fois, il a donné sa mesure de bonne heure et a fourni une longue carrière, retrouvant sa forme au cours de cinq années consécutives. Son tempérament n'est pas discutable puisqu'il a fourni ses plus belles performances en déplacement tant en Angleterre qu'en Allemagne; son cœur est connu de tous les habitués de turf.

Son origine, sans être exceptionnelle, va de pair avec sa qualité. Il est issu de Bocage et de Glave.

Son père fut un très bon cheval de second ordre; vainqueur de 16 courses sur 25 qu'il a disputées.

J. R.  
(A suivre.)



LES BOXES DES ÉTALONS

CHIENS

## LA RÉUNION DU GREYHOUND CLUB

**L**e jeune et actif Greyhound Club a donné, le 29 janvier dernier, sur l'hippodrome d'Enghien, sa quatrième réunion de coursing qui a remporté, tant au point de vue sportif que mondain, un succès complet.

A l'encontre des premières réunions, données en petit comité et dont nous avons donné ici-même le compte-rendu, cette dernière journée de coursing fut ouverte au public qui vint nombreux assister aux deux épreuves portées au programme.

Le coursing, délaissé depuis plusieurs années en France, semble devoir remporter ses succès d'antan; il est, du reste, juste de constater que cet engouement est fort justifiable après une réunion aussi intéressante que celle qui déroula ses péripéties dimanche dernier.

Le sport y fut, en tous points, parfait; les lièvres, vigoureux et rapides, se défendirent vaillamment; les chiens firent preuve de valeur et la plupart des courses donnèrent lieu à de fort jolies luttes.

Un soleil printanier favorisa cette réunion qui attira sur le coquet hippodrome de la Société Sportive d'Encouragement un public aussi nombreux que choisi.

Reconnu parmi l'assistance: le duc et la duchesse de Noailles, baron et baronne et Mlle de Neuffize, marquis de Noailles, duc d'Uzès, M. et Mme Carnot, baron et baronne Pierre de Gunzbourg, M. André Fould, duc de Brissac, M. C. de Gheest, M. Jean Prat, M. M. Bernhardt, comte

et comtesse de Villeneuve, baronne Fould, comte d'Ideville, R. de Salverte, Mme Magnus, docteur Dauriac, MM. Fabens, Henri Liévin, Gaston Keller, Dreyfus, M. et Mme Jean Hubin, M. André Thome, M. et Mme Jean Stern, M. A. Wallez, capitaine Hector, M. Journet, M. Maneuvrier, M. et Mme Paul Lillaz, prince de La Tour d'Auvergne, M. Paul Bert, duc de Luynes, comte de la Mazelière, comte d'Orsetti, baron J. Bethmann, comte de Cessoli, etc.

Le programme de cette réunion comportait deux épreuves de coursing et se voyait corsé par une démonstration de chiens de police.

La Coupe Léonino, dotée d'une Coupe et d'un Prix de

250 francs offerts par la Baronne Léonino, mit aux prises 10 concurrents. Le premier tour laissait en présence Sam à M. Hubin, Game Survivor à M. J. Boulenger. Godolphin à M. Alexander, East Coast à M. M. Boulenger et Happy Conquer à M. Jean Stern.

Le deuxième tour retenait Sam, Godolphin et Happy Conquer et la finale revenait à Sam devant son rival souvent heureux Godolphin.

Ces deux chiens qui semblent, du reste, de classe sensiblement égale avaient déjà terminé l'un devant l'autre lors des trois réunions précédentes, mais Godolphin jusqu'ici avait toujours barré Sam.

Le Prix d'Enghien (à réclamer) avait réuni cinq engagements et se termina par la victoire de Hammer et Tongs à M. J. Stern, devant de Marsay à M. Boulenger.



LES CONCURRENTS DU CONCOURS DE CHIENS DE POLICE



L'ATTAQUE DU MALFAITEUR



LE COURSING A ENGHIEU

1 ET 2. DEUX BONS SLIP. — 3. SAM, APPARTENANT A M. J. HUBIN, GAGNANT DE LA COUPE LÉONINO. — 4. LES CHIENS DE M. ALEXANDER  
 5. LES CHIENS DE MM. ANDRÉ THOME ET LIÉVIN. — 6. LES CONCURRENTS AVANT LES ÉPREUVES. — 7. AVANT LE SLIP  
 8. APRÈS LA COURSE. — 9. LE JUGE WARE

# LES GRANDS ÉQUIPAGES

## LE VAUTRAIT DE M. ANDRÉ BERTIN

(Suite)

**M**AIS au dehors, les voix impatientes de la meute sonnaient depuis longtemps l'heure de la curée. Les chiens, suppliants sous le fouet, réclamaient leur dû. Leur rétribution est bien variable, c'est pour eux

aussi, affaire de chance. Ils n'en ont pas toujours à se mettre sous la dent, comme ce fameux Martin, représenté en tête de notre premier article et qui fut tué en 1899 (forêt de Rys, Aisne), par M. Vaillant, hardi chasseur de l'endroit; ce sanglier dont la hure est visible 14, rue d'Amsterdam, à Paris, pesait — sur la bascule — trois cent quatre-vingt-seize livres.

— On alluma sur la friche quatre tas de paille de plusieurs bottes chacun, car il faisait déjà grande nuit. La paroi du sanglier recouvrait les reliefs destinés aux chiens.

M. Bertin présidait à cette cérémonie cynégétique. Il écartait bienveillamment d'un geste de fouet les plus empressés de sa meute jolie. A sa droite étaient les veneurs, à sa gauche les piqueux.

Les veneurs attaquèrent les fanfares auxquelles répondirent les serviteurs du vautrait. Un valet de limier enleva la paroi et découvrit aux chiens hululants l'objet de leur convoitise. Tous ceux du découpler étaient là présents, car il ne manque point de trainards à l'halali. Chacun d'eux fixait sur la main du maître deux yeux que les feux de joie rendaient plus étincelants encore et quand le fouet, pour un moment insigne de miséricorde, s'abaissa, il se fit un silence de quelques secondes auquel succédèrent à nouveau de hargneuses repréailles.

Une bourrasque passa sur bêtes et gens dans l'âcre fumée des tas de paille et toute cette féerie disparut subitement, ne laissant percevoir que

l'éclat joyeux des trompes. Puis, après la scène violente, il y eut comme un grand calme dans la nuit.

Tandis que les chiens rentrés sous le fouet réapparaissaient à la lueur des brasiers mourants, les veneurs entonnèrent l'*Odette*, cette fanfare si câline, dédiée à la maîtresse d'équipage. A l'attaque d'une envolée hardie succéda un chant d'une inspiration douce et gracieuse qui me rappelle ce quatrain :

« C'est un andante  
[qui frissonne,  
Un andante tiède et  
[berceur,  
Et dont le rythme a  
[la douceur  
D'un chant de berceur  
ceau qu'on fredonne. »

J'insiste près de tous ceux qui sonneront l'*Odette* pour que le caractère gracieux de cette reprise soit respecté et qu'elle soit sonnée, selon l'expression consa-

crée parmi les amateurs de fanfares et les professionnels de la trompe, « en radouci ».

L'heure de la retraite était venue. Le maître du vautrait prit congé de sa compagnie, non sans avoir fait remettre quelque bon morceau de venaison aux personnes à qui il voulait être particulièrement agréable, ce qui est d'usage après chaque hallali.

Chacun se disposait à « retraiter ». La meute reprit cahin-caha, après sa rude journée, les dix kilomètres qui la séparaient du chenil d'Anet : Haô, Hô, Hô !... En meute ! en meute !...

Il ne restait plus sur la friche que quelques gamins fort affairés à faire voler, du bout de leurs sabots, les dernières étincelles des brasiers.

Tandis que je revenais frileusement, les mains dans mes poches, sifflant les différentes phases du laisser-courre et me remémorant tout le bien que j'allais dire au lecteur de la hardiesse et de l'entraînement du vautrait, deux jeunes gars m'accostent dans un layon. Ils spéraient



AVANT LE DÉCOUPLER



LES VENEURS VONT SE RÉPARTIR AUTOUR DE L'ENCEINTE



très bruyamment depuis le départ : Vous l'avez vu, vous ?... pas dites ? — Qui ? — L'homme ! — Quel homme ? Le Monsieur ! celui-là qui l'a « digué » (servi) le sanglier. Un qu'a eun grand'-barbe. Jamais vous avez vu chose pareille ! Il était adossé à un arbre — en précaution ! Pardon, précisez : l'homme ? — Non ! l'cochon ! — Vlà qui s'ruche dessus ! Y avait mais là qu'un p'tit boullieu, pus convenable pour un écureuil que pour lui ; cor heureux qu'y a un chien qui y a barré la route ! Ah dam ! i n'la pas raté ! P' t'y enfoncis son coutieau dret dans l'cœur !

Un veneur qui retraisait au pas s'amusa de la conversation et tout en goûtant l'emphase que mettaient nos jeunes paysans à vanter le travail des chiens et le péril des difficultés d'hallali : Mais, garçons, s'il n'y avait pas de hardiesse à prendre un sanglier, il n'y aurait pas d'enthousiasme à le poursuivre ! C'est aussi une collaboration qu'un laisser-courre, il faut que chacun y observe et travaille pour le succès final...

Vous étiez à l'attaque, vous, tantôt !

— Ah ! M'sieur l'Comte, nous on était partout !

— En effet, je me souviens de vous avoir remarqué quand Lagigue a mis aux branches... — Oui, monsieur ! on y était ! — Et vous avez dû me donner quelque bon renseignement pendant la chasse...

— Ah ! ben possible, M'sieur l'Comte, nous, on en donne à tout le monde ! — Allons, c'est très bien, vous êtes de braves garçons, tenez, il fait froid aussi pour tout le monde, sauvez-vous boire un grog au village prochain. Surtout, quand je reviendrai, donnez-moi encore le renseignement : — Ah ! n'avez crainte, m'sieur l'Comte, vous pouvez ben êt sûr !

— Et quand bien même nous ne nous serions pas rencontrés de la journée, me dit tout bas l'aimable veneur !...

Il mit pied à terre, prétextant que l'agrément de causer lui abrégierait considérablement la route.

Rien, voyez-vous, ne rend si disposé à faire des heureux que d'être joyeux soi-même. Mais voilà de gais plaisirs qui tendent, hélas, à disparaître !...

Les épreuves subies par notre vénerie et l'avenir qui me semble lui être réservé n'encouragent guère les sacrifices qu'elle impose ! Je crains bien que cet art purement français ne soit victime

de la vicissitude des temps ! Oh ! c'est bien un art purement français, car nous ne saurions, nous autres, concevoir de laisser-courre sans le travail judicieux du valet de limier. Nous ne saurions chevaucher sans l'envolée gaillarde de ces fanfares dans lesquelles nos piqueux et nos veneurs sont d'une indiscutable maîtrise, aux yeux du monde entier.

— Vous pensez, monsieur, que la chasse à courre ait vu sa complète évolution et que la vénerie française touche à sa fin ?

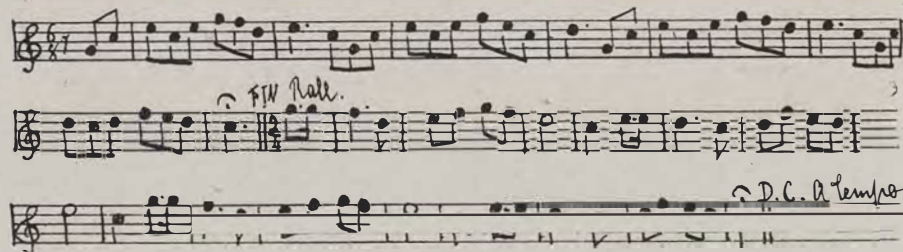
— Hélas, tout est contre elle ! La modestie des revenus, en même temps que les charges qui pèsent sur le capital, le morcellement de la propriété aussi...

et je crains bien qu'en aspirant à l'abolition du luxe on ne fasse durement pâtir ceux qui en bénéficient.

— J'imagine que la vénerie ne ferait que changer d'aspect et que les titres seulement varieraient. Un directeur d'équipage rassemblerait autour de lui les capitaux de gens fortunés et confierait à un homme de métier la responsabilité des chiens et le soin des brisées, prenant à son compte délits et locations forestières. Ce serait, en un mot, une affaire montée par actions, comme une chasse à tir dont le garde devient l'élément principal. Le tableau plus ou moins rémunérateur se partage et la cérémonie faite, chacun s'en va chez soi.

— Je crains, Monsieur, ponctua très aimablement mon interlocuteur, qu'en assimilant la vénerie aux pratiques des battues, méthodes solennelles autant qu'artificielles, vous ne la compreniez pas comme elle a toujours été respectée par les successeurs de du Fouilloux... Dans le fait de pousser un animal à l'hallali, il y a certes l'intention d'un groupement de gentilshommes, mais aussi l'idée de perpétuer cette gaillardise gauloise qui comporte le charme du danger et tant de sentiments encore... Que d'hommes, sans les convoitises

de l'hallali, ne seraient jamais montés à cheval et n'auraient compris le besoin de réfléchir et de souffrir, si l'endurance et la réflexion ne leur avaient été suggérées, apprises, par la vénerie. Au jour que je souhaite aussi loin que possible de nous-mêmes et de toute l'humanité, la nation peut avoir à bénéficier de cet entraînement moral et physique. Croyez-vous que le dilettantisme se confère au premier venu et qu'une âme de veneur s'achète de quelques deniers ? Il résulte de la collaboration des veneurs et des gens de vénerie, comme une



L'ODETTE (A. ROSSIGNON)



ALLONS !... EN MEUTE, EN MEUTE...



LA CURÉE

éducation qui leur donne à chacun l'idée de dévouement pour le collaborateur même. De mon temps, lorsqu'on disait de son piqueur : « Mon homme », lorsqu'on disait en forêt : « J'ai rencontré « l'homme » de M. X... ou Y..., on sentait quelle idée de cohésion il y avait entre les deux caractères. Le maître y trouvait sa quiétude, le serviteur y trouvait son bien-être.

Il ne fut jamais venu à l'idée d'aucun de devenir plus heureux. N'était-ce point là, pour le domestique qui vivait de la vie du maître et faisait tout un bonheur des glanes de son luxe, une belle condition sociale. Le serviteur ne prévoyait point de retraite officielle, mais lorsqu'il avait partagé les joies d'une ou de deux générations, on lui imaginait une sinécure pour lui permettre de mourir, sous les yeux de ses enfants, dans l'honnête condition qu'il leur avait préparée.

— Bref, poursuivis-je, ne croyez-vous pas que la vénérie soit mortellement frappée ?

— Frappée oui ! mortellement non ! Elle en a vu d'autres... Lors-

qu'au lendemain, dangereux encore de la Révolution, « La Besge, Maichin, Pully et d'Autichamp », noms glorieux que nous rappelle Henri de la Porte dans ses inoubliables « Adieux de Moulrière » ; lorsque, très éprouvés dans leur fortune, un petit nombre de gentilhommes avec deux ou trois chiens créèrent des races nouvelles, remon-

tèrent équipages et vautraits, ils n'avaient pour ce faire que l'idée de vaillance et de personnalité et toutes ces vertus chevaleresques dont la gamme commence à la galanterie pour s'éteindre en quelque coin ignoré de champ de bataille... Non, croyez-m'en, monsieur, ces vertus là sont trop françaises pour disparaître.

Et tandis qu'Hourvari et Picqué avant retraient « par les sentiers tout blancs de lune » encourageant de

quelques tanfares la meute fatiguée, l'écho du château d'Anet nous renvoya les dernières notes de l'*Odetle*, comme si Diane eut voulu consacrer les dernières paroles du veneur.

Joseph LEVITRE.



UN RELAI DE JEUNES CHIENS DU VAUTRAIT BERTIN

## FOOTBALL-RUGBY

# Les Grandes Rencontres Internationales

**P**ARMI les sports importés d'Angleterre et qui pratiqués en France sont devenus les favoris du public, le football-rugby tient sans contredit le premier rang. Importé il y a vingt ans à peine, le rugby fit en France de rapides progrès et est en passe de devenir un véritable sport national.

C'est par centaines que nous comptons maintenant nos quinze de rugby, et les grands matches internationaux ou interrégionaux sont suivis par un public des plus nombreux.

Paris, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Nantes possèdent maintenant des teams de tout premier ordre, et la conquête des Championnats régionaux et des Championnats de France donnent lieu à de passionnantes parties.

Depuis plusieurs années des matches internationaux sont conclus chaque saison entre les teams représentatifs d'Angleterre, du Pays de Galles, de l'Ecosse et de l'Irlande, et ces rencontres nous permettent de juger nos progrès et de comparer notre valeur à celle de ces véritables maîtres du rugby : les joueurs d'Outre-Manche.

Le premier grand match international que nous avons disputé cette saison contre l'Ecosse s'était terminé par une victoire inattendue de notre équipe nationale.

Nous avons relaté ici-même les péripéties de cette passionnante partie qui, disputée à Colombes devant 10.000 spectateurs, avait vu triompher nos joueurs par 16 points à 15.

Cette victoire avait fait grosse impression auprès des sportsmen anglais et l'on attendait avec impatience nos prochains matches internationaux pour juger de nos progrès.

La dernière rencontre, disputée le 28 janvier à Twickenham contre l'équipe représentative d'Angleterre, ne fut malheureusement pas en notre honneur et se termina par une écrasante défaite.

Par 37 points à rien les joueurs anglais s'assurèrent le meilleur et vengèrent de belle façon l'inespérée défaite que nous avions infligée aux écossais.

Cette véritable déroute de nos joueurs étonna au plus haut point plus d'un sportsman; il est juste pourtant de dire que cet échec comporte des circonstances atténuantes.

L'équipe qui représentait nos couleurs en Angleterre était loin d'être en effet la meilleure que nous puissions mettre en ligne. Défections et maladies avaient amputé notre team de quelques-uns de ses meilleurs joueurs, qui furent malheureusement remplacés un peu trop au petit bonheur.

La fatigue du voyage, le manque de confiance des équipiers et aussi les blessures reçues au cours du match par quelques-uns de nos joueurs nous handicapèrent au plus haut point et transformèrent notre défaite en déroute.

Certes, nous ne pouvions espérer la victoire contre les anglais; les récentes performances accomplies par nos teams représentatifs étaient

pourtant en droit de nous faire croire en une honorable défense.

Il n'en fut rien et les circonstances que j'ai relatées plus haut sont seules la cause de cette déroute.

Il est en effet indiscutable de constater que le rugby a fait en ces dernières années parmi nous de très gros progrès.

Certes, nous ne pouvons encore espérer rencontrer à chances égales les équipes représentatives d'Angleterre; certes, notre victoire sur l'Ecosse fut des plus heureuses; il n'en est pas moins vrai que nos équipes actuelles sont de taille à se comporter vaillamment dans ces rencontres.

La meilleure preuve en réside du reste dans les deux matches disputés la saison dernière à Paris, contre l'Angleterre et contre l'Irlande et qui se terminaient toutes deux par nos difficiles défaites, par 11 points à 3 et par 8 points à 3. Cette saison, notre premier grand match disputé à Paris voyait enfin nos joueurs remporter la victoire et c'est plus qu'il n'en faut pour prouver les progrès accomplis par nos rugbymen.

La récente défaite que vient de nous infliger l'Angleterre ne doit du reste influencer en rien sur ces constatations.

Malgré tous nos efforts, malgré le nombre sans cesse croissant des adeptes du ballon ovale, nous ne disposons encore en France que d'un nombre relativement restreint de joueurs de grande classe.

Les forfaits enregistrés au dernier moment et aussi le déplacement n'ont pas permis à la Commission compétente de remplacer les absents par les joueurs les plus qualifiés, et force lui fut de combler les vides un peu au petit bonheur.

Monsieur, Charpentier et Varvier, promus au rang de titulaires de l'équipe de France, sont en effet loin d'être les meilleurs hommes que nous possédions à ces places en l'absence de Faillot, Vareilles et Lane.

Cette ligne d'attaque ne fut rien moins que la cause de la déroute, car nos avants, désavantagés par le poids et non confiants dans la valeur de leurs lignes arrières, ne s'employèrent à aucun moment et furent loin d'égaliser les prouesses qu'ils avaient accomplies



L'ENTRÉE DE L'ÉQUIPE FRANÇAISE SUR LE TERRAIN DE TWICKENHAM

joueurs puissants et actifs, capables de résister en mêlée aux efforts des titanesques avants d'Outre-Manche.

Nos lignes arrières, par contre, qui ne me semblent pas devoir être grandement modifiées, devraient pourtant pouvoir compter sur des réserves de valeur.

Les demis et les trois-quarts de classe ne sont certes pas encore fort nombreux en France; il n'en est pas moins vrai que Theuriot, Dedet, Bruneau, Martin de Lyon, Brossy, Etchegaray, Delmas, du Souiche sont de taille à tenir leur place dans une équipe nationale et qu'ils s'y comporteraient sans aucun doute, de bien meilleure façon que les remplaçants qui jouèrent la dernière rencontre France-Angleterre.

Le prochain match contre le pays de Galles qui sera disputé le 28 février prochain au Parc des Princes nous donnera, du reste, l'occasion de voir à l'œuvre notre équipe nationale.

Sa composition, comme je l'ai dit plus haut, subira quelques modifications, qui peuvent nous faire espérer en une honorable défaite.

J'estime pour ma part que l'équipe dont je donne ci-dessous la composition devrait être la meilleure que nous puissions opposer aux redoutables Gallois.

Arrière : Combes (Paris); trois-quarts : Lane (Paris), Vareilles (Romans), Burgun (Paris) Faillot (Paris); Demis : Laterrade (Tarbes), Peyrou ou (Périgueux); avants, 1<sup>re</sup> ligne : Mounic (Toulouse), Borchard (Paris), Monnier (Bordeaux); 2<sup>e</sup> ligne : Cadenat (Paris), Mauriat (Lyon); 3<sup>e</sup> ligne: Communeau (Paris), Laffitte ou Duval (Paris), Guillemain (Paris).



PENDANT LE MATCH FRANCE-ANGLETERRE — UN PLAQUAGE DE MAURIAT

Georges DRIGNY.

YACHTING ET MARINE

## LES RÉGATES ANGLAISES EN 1910

EN lisant le compte-rendu de quelques-unes des épreuves classiques de la dernière saison de régates en Angleterre, nos lecteurs ont pu se faire une idée des résultats fructueux que cette saison devait produire et les événements sont venus prouver que nous avions raison d'escompter le succès sportif de l'année 1910.

Les efforts du Yacht Racing Association pour établir un échelonnement judicieux des réunions, longs et persistants, ont fini par aboutir et ont permis d'organiser un bien plus grand nombre de courses que par le passé. A une ou deux exceptions près, les classes ont été suffisamment fournies et le mouvement ascendant dans la construction, que l'on avait déjà constaté pour les petites séries l'année dernière, s'est poursuivi sans interruption. Les yachtsmen anglais regrettent bien de n'avoir pas eu à faire la même constatation pour les deux grandes classes des goélettes et des côtres de 23 mètres; mais ils ont la consolation de savoir que la saison prochaine leur apportera une large compensation avec la classe des 19 mètres dont la création a été décidée au cours de cet hiver et qui comptera quatre représentants à l'ouverture des régates de 1911.

La classe des 23 mètres a causé bien des déboires depuis sa fondation en 1907, lors de la mise en vigueur de la jauge internationale, où l'on vit se mettre en ligne les deux yachts neufs *White-Heather*, à M. Myles Kennedy et *Brynchild*, à sir James Pender, contre le yacht de l'ancienne jauge *Nyria*, à M. R.-W. Young. L'année

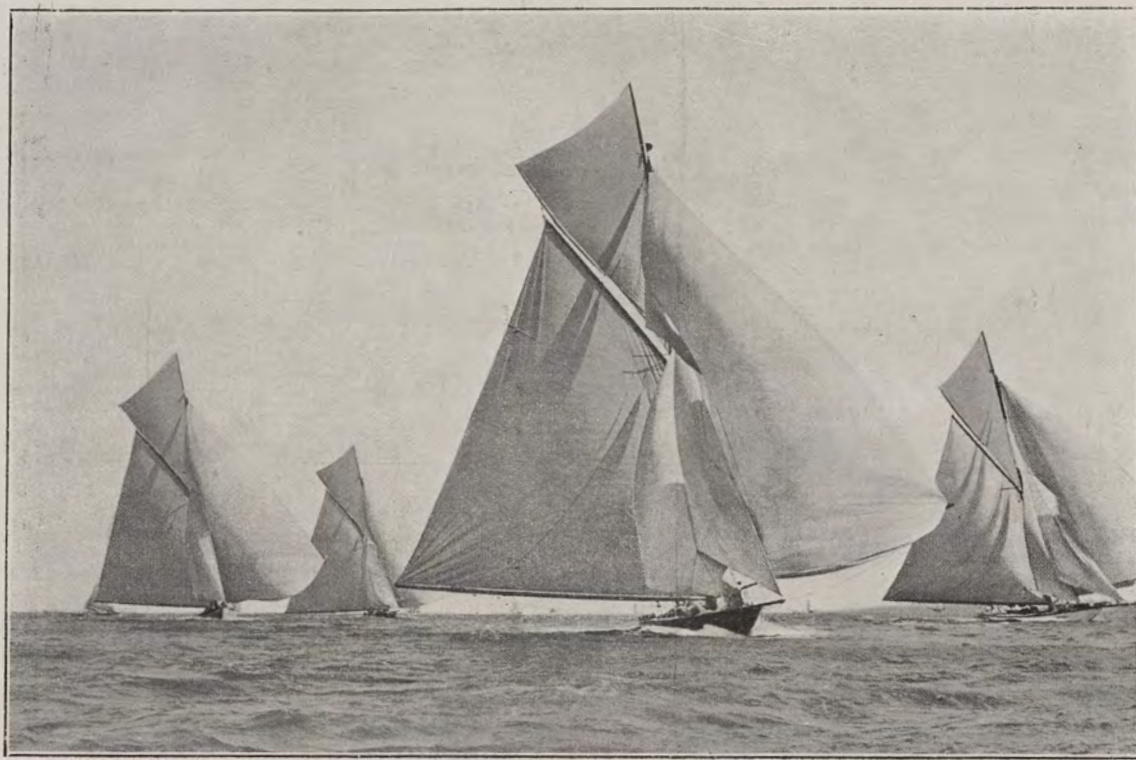
1910 s'annonçait cependant sous les plus brillants auspices. *Nyria*, s'était retiré de la lutte; mais il était avantageusement remplacé, on le sait, par le *Shamrock*, de sir Thomas Lipton et lorsque les

trois grands racers se mirent en ligne, au mois de mai, à Southend, on escomptait, de leur part, une série de luttes d'un très vif intérêt. Ces espérances ne devaient pas se réaliser et le lendemain, le mât de *Brynchild*, se rompant au-dessous du pont, creva la coque qui s'emplit et coula en quelques minutes au large de Harwich.

Les deux autres en furent réduits à renouveler, dans des sorties fréquentes, leur duel de 1909 qui se termina à l'avantage

de *Shamrock* qui remporta 19 victoires alors que *White Heather* ne se classait que 9 fois premier.

La classe des goélettes n'existe pas à proprement parler en Angleterre et, pour la constituer, nos voisins sont heureux de voir venir dans le Solent les yachts allemands *Meteor*, *Germania*, *Hambourg*, *Suzanne*, ce dernier passé dernièrement sous pavillon français, qui n'ont à lutter que contre le seul anglais *Cicely*, à M. Cecil Whitaker. Cette année, un bateau américain, le *Westward*, à M. Cochran, est venu revivifier cette belle série. Mais cette création du célèbre architecte naval Herreshoff a montré une telle supériorité sur toute la flottille que l'on peut dire qu'il n'y a eu de lutte que pour la seconde place. En présence de ce résultat, les Anglais se sont repris et opposeront, en 1911, une nouvelle goélette à *Westward*. Ce ne sera pas un des événements les moins intéressants de la



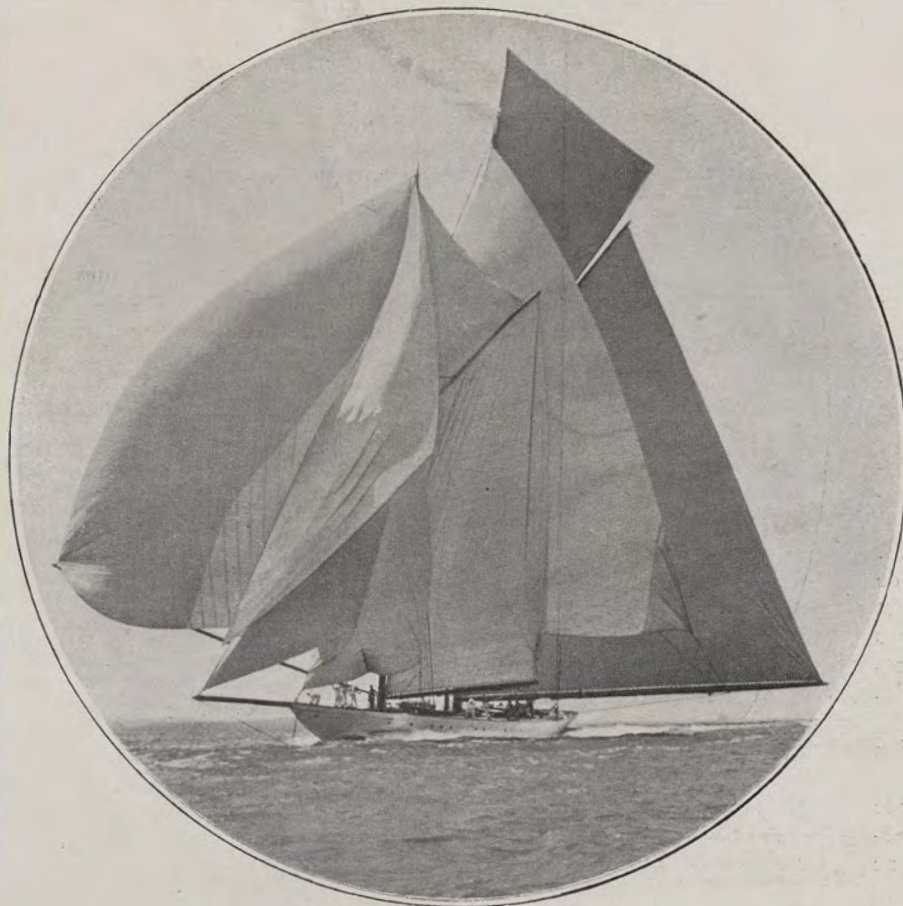
Paula

Gaunlle

Sonya

Mariska

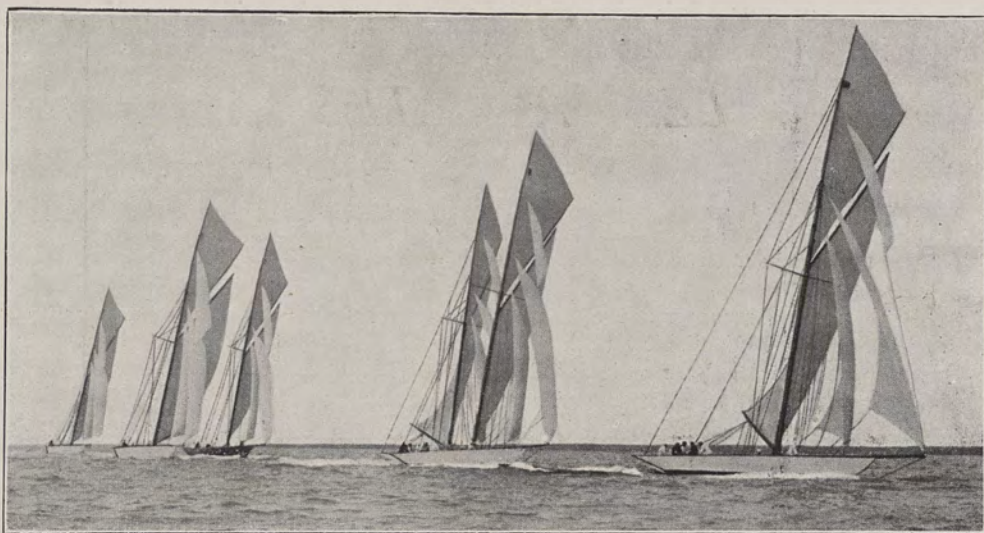
CRUISERS EN COURSE DANS LE SOLENT



LE YACHT " WESTWARD " GAGNANT DE LA COUPE DE L'EMPEREUR

prochaine saison. La classe des 15 mètres, comme les classes antérieures des 20 raters et des 52 pieds auxquelles elle a succédé, est la favorite des sportsmen d'Outre-Manche. Beaucoup moins dispendieux que les bateaux des deux classes précédentes, ses représentants sont néanmoins de dimensions suffisantes pour faire du bon sport et se rendre sur n'importe quel point du littoral ou du continent par tous les temps d'un été moyen sans que ces dimensions soient de nature à empêcher un amateur expérimenté de les conduire en régates. A leur bord, des yachtsmen comme MM. W.-P. Burton et J.-R. Payne, qui se sont fait un nom comme skippers de l'autre côté du détroit, peuvent rivaliser avec les meilleurs professionnels. Au cours de l'été dernier, on n'avait pas réservé moins de 60 courses aux 15 mètres dans les programmes des Clubs. Tous ont couru par tous les temps, sans défaillance, restant sur la brèche du commencement à la fin. Deux yachts neufs, *Tritonia*, à M. G.-C. Lomer et *Paula II*, à Herr Ludwig Sander sont venus renforcer la flottille. Ni l'un ni l'autre n'ont utilement figuré et la lutte s'est circonscrite entre *Ostara*, *Vanity* et *Mariska*, qui se sont classés dans cet ordre, mais principalement entre les deux premiers, qui sont aussi près que possible l'un de l'autre, puisqu'ils ont terminé la saison avec chacun 20 premiers prix sur 50 départs. Par petit temps, leur aîné *Mariska* est merveilleux et c'est ainsi que, pendant la Semaine de Cowes, favorisé sous ce rapport, il a remporté quatre victoires sur cinq départs.

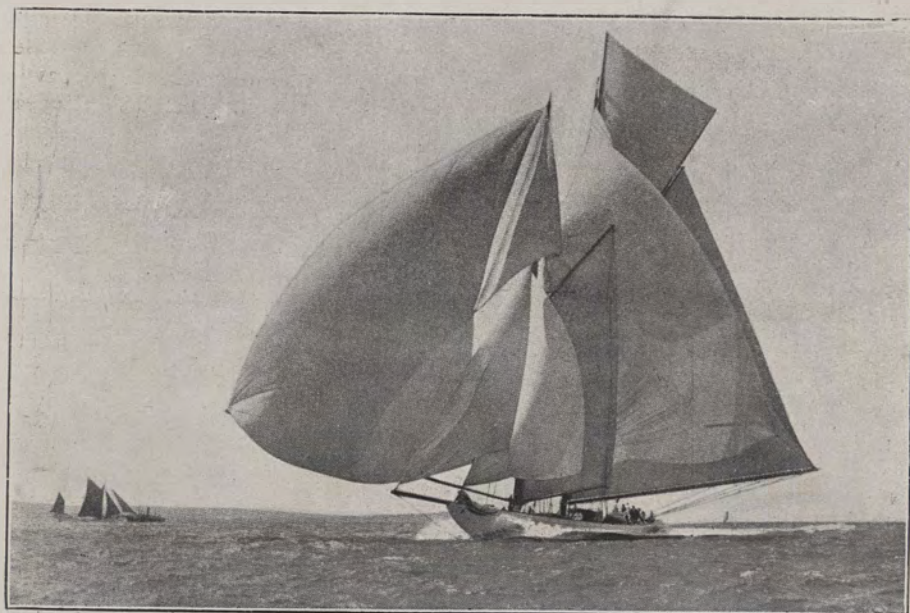
Le Solent a vu pour la première fois la série écossaise des 12 mètres faire une incursion dans ses eaux et sa participation aux régates du sud de l'Angleterre n'a pas été un des moindres attraits de l'année nautique de 1910. Les bateaux qui la composent, au nombre de 6, y ont été naturellement accueillis avec une faveur marquée qu'ils ont, du reste, amplement méritée par la façon dont ils se sont comportés et les Clubs anglais du littoral ont tout fait pour les engager à revenir chaque année. Jusque là, ces excellents racers étaient restés confinés sur la Clyde et on a été étonné de leurs qualités nautiques, vitesse et tenue à la



UNE ÉPREUVE DE 12 MÈTRES A COWES



LE YACHT "ENDRICK" EN CCURSE



LE YACHT "SUZANNE" DANS LA COUPE DE L'EMPEREUR

mer. Bien que ne jaugeant que 26 tonnes, ils ont pu faire, sans difficulté, le long voyage de l'Écosse à Southampton et revenir à leur port d'attache. Leur surface de voilure, très développée pour leurs dimensions réduites, ne les empêche pas de former des bateaux bien marins et l'un d'eux, *Javotte*, à M. Mac Iver, a pu couvrir 1.125 milles en régates et 1.895 milles en voyages, ce qui fait un total de 3.020 milles. C'est un record. N'oublions pas qu'ils ont des aménagements suffisants pour permettre à leurs propriétaires de vivre à bord confortablement.

Comme dans la classe précédente, la lutte est très serrée entre trois des six compétiteurs et le premier rang qui appartient à *Cintra*, au major A. Coats, lui a été chèrement disputé par *Javotte* et *Alachie*, à M. G. Coats.

Un grand nombre de cruisers ont pris part aux handicaps, mais quatre ou cinq seulement ont persisté à faire le tour de la côte avec la flottille des coureurs. Ces quatre intrépides sont les anciens 52 pieds *Sonya* et *Gauntlet*, le 40 tonneaux *Bloodhound*, un vétéran des luttes nautiques, né chez Fife en 1874 et le non moins vénérable 40 raters *Creole*. De ce quatuor, c'est la création d'Herreshoff, *Sonya* qui a eu le plus de succès, gagnant plus de prix qu'il ne l'avait fait dans sa carrière de racer. Le record de *Creole* est également excellent et le nombre des victoires qu'il a remportées depuis 21 ans qu'il est sur la brèche approche de 300, toutes gagnées sous le guidon du colonel Bagot.

Le vieux *Bloodhound*, au marquis de d'Ailsa, maintenant dans la 37<sup>e</sup> année de son âge, n'a pas, au contraire, fait aussi bonne figure qu'en 1909, encore que quelques courses heureuses dans le Nord contre *Uldra*, lui aient permis d'améliorer son classement. Mais c'est de tous, *Gauntlet* qui s'est trouvé le moins favorisé, ne perdant le premier prix, souvent, que de très peu et, bien que ce soit lui qui puisse arborer le plus grand nombre de guidons de courses, il ne se classe pas moins le dernier sur la liste des vainqueurs.

Mais c'est surtout dans les petites classes, connues sous le nom de classes du Solent, que les progrès ont été manifestes, ainsi que l'on pourra du reste s'en rendre compte dans notre prochaine chronique.

(A suivre.)

P. RAOULT.

# JOURNAL D'UN PANNÉ

par Jean DENAY (Suite)

**E** LLE n'est pas bien à cheval Yolande, la taille trop courte, pas de naturel, à vrai dire, rien n'est artificiel comme le naturel recommandé aux cavaliers, et puis ce coquin de cheval ! Où diable a-t-elle pu dénicher cette cavale ?

On entend une avalanche, tout le monde est prêt à la fuite, quand soudain on se rassure, ce n'est que Charmond arrivant à tombeau ouvert sur son couvert-hack. Un Anglais qui se respecte doit toujours partir en retard et marcher comme une trombe pour rattraper le temps perdu.

On me présente. Il m'a vu monter à Auteuil et me le rappelle en quelques mots flatteurs, mais d'un français douteux.

Il fut élevé en Auvergne, m'a-t-on dit, et probablement par une nourrice anglaise. De ce mélange de deux accents, fort étonnés de se trouver réunis, est résulté une sorte de charabia déconcertant pour qui n'en a pas l'habitude.

Tout le monde est à cheval ; Frappeuil accompagne les amazones et les voitures.

Messieurs, dit Charmond, prenez le fond de la selle, le drag est très dur aujourd'hui.

Il monte un superbe hunter, je le félicite.

— Oh ! vous allez le voir à l'œuvre, je ne regrette pas les 400 livres qu'il me coûta, car il porte mes 16 stones avec facilité, oui, bien Monsieur, 16 stones je vous le dis, mais voici Miss Ayrault, good morning, Miss Ayrault, comment êtes-vous ce matin, vous me semblez en très belle condition, oui, bien je vous le dis.

Mlle Ayrault monte Joë, ils ont l'un sur l'autre un chic énorme.

Tom Speaker, le huntsman, s'est ébranlé et son « tutu » a parlé. Les chiens empaument la voie ; Little-Folly est toquée et part en lançades. Je la reprends doucement, elle daigne me donner sa tête et nous allons dans un canter sur un terrain merveilleux. Je regarde autour de moi. Charmond est à ma gauche, il a noué ses rênes et tire à pleins bras sur son cheval qu'il monte en filet. A ma droite Mlle Ayrault ; ce grand diable de Joë joue avec son mors comme au manège.

Nous arrivons sur une barre fixe — heup — tout le monde est passé, du reste elle n'est pas méchante. Le train s'accroît et devient sévère, attention un talus. Décidément le cheval de Charmond est une merveille, il a pris le tout de volée dans un style remarquable malgré le poids et la main du cavalier. Joë fait un bond invraisemblable et plane un instant ; Mlle Ayrault lui lâche complètement la tête pour sauter, elle est merveilleuse de souple. Je m'occupe un peu trop de mes voisins pour ma

sécurité personnelle, ma jument s'énerve, prend sa battue d'un peu loin et se reçoit sur le nez. J'ai le temps de m'asseoir, encore une tape de sauvée.

Experte et Thomel se rencontrent en l'air et roulent avec leurs chevaux, les autres passent tant bien que mal.

Les diables de fox-hunds volent littéralement. Nous abordons successivement des barres, des talus, deux rivières, puis une énorme haie où Taradan reste suspendu comme une breloque, son cheval nous

suit et jette deux officiers par terre à l'obstacle suivant.

Sur le même obstacle il Signor Palatieri arrive complètement emballé, son cheval part dans un bond extraordinaire. L'italien toujours assis sur le troussequin ne suit pas le mouvement et glisse en arrière. Il se cramponne à la croupe et pendant un instant la queue du

cheval a l'air de lui appartenir, puis il dégringole dans la haie. Au revoir cher...

Charmond doit avoir bien mal aux bras et son cheval à la bouche. Au passage de route devant les voitures nous sommes un peu clairsemés. Le contre-bas est énorme et la route dure ; Charmond qui seul connaît l'obstacle l'aborde comme un fou, nous suivons ; le cheval du huntsman s'écrase en se recevant sur le dur et roule dans les jambes de Joë qui va tomber dans le fossé opposé.

Tout le monde s'arrête plus ou moins vite selon la souplesse des chevaux. J'arrive un des premiers et saute à terre laissant ma jument en liberté. Mlle Ayrault est au fond du fossé, le cheval sur elle se débat ; je me précipite sur la tête de l'animal que je maintiens énergiquement à terre, il reste immobile. A ma grande surprise, je vois Mlle Ayrault remuer, puis elle glisse sous l'épaule de Joë et se relève. Le fossé trop étroit n'a pas permis au poids du cheval de porter sur elle.

Elle est un peu pâle, ses sourcils noirs se touchent.

« Pourquoi vous être arrêté ? dit-elle, en drag on ne ramasse personne ? »

Puis sa physionomie se détend, elle sourit et me tend franchement la main :

« Merci tout de même, sans vous, Joë aurait bien pu me toucher en se débattant. »

« Vous n'avez pas de mal ? »

« Pas une égratignure. »

On entend un tutu dans le lointain, c'est Charmond, Charmond ne s'arrête jamais, il franchirait un corbillard s'il le trouvait sur le passage de son drag. Lui aussi est une brute, d'une espèce particulière, mais c'est une brute.

Yolande fait remarquer assez sèchement que je suis pâle comme un mort, sans doute le



EXPERTE ET THÔMEL



IL SE CRAMPONNE A LA CROUPE

manque d'habitude des chutes. C'est rosse mais doit être vrai, j'ai eu peur, très peur, pourtant j'ai vu et pris bien des chutes ! Alors pourquoi ?

Parce que Mlle Ayrault m'intéresse, c'est évident, elle m'intéresse par sa crânerie, par son manque de banalité, mais ce que pense Yolande. Oh là là !

Elle est bête Yolande, mais il ne faut point être trop exigeant, le Créateur a fort bien construit ces jolies petites machines à plaisir. Si elles étaient intelligentes, elles sauraient ce que nous valons et alors adieu l'amour extraconjugal, puis nous pourrions nous attacher à elles et il est si triste d'être vraiment amoureux.

Le huntsman s'est relevé de suite et soutient son coude droit avec sa main gauche ; Mlle Ayrault court à lui et lui demande ce qu'il a. Il est vrai qu'on l'a un peu oublié le pauvre huntsman. Toujours froid et correct, il lâche son bras, enlève sa toque avec sa main gauche et tranquillement :

« Clavicule cassée ».

Vite il y a de l'arnica dans l'automobile. Mais il préfère le whisky et montre la longue bouteille attachée devant le panneau de sa selle. On la lui apporte, il la vide soigneusement et enlevant de nouveau sa toque :

« Je demande pardon à Miss de lui avoir « tombé dans les jambes, c'est pas ma faute, « car j'ai beaucoup fâché mon cheval avec les « mains en sautant ».

On m'explique qu'il attribue sa chute à un manque de doigté sur l'obstacle. A sa place, je ne m'obstinerais pas à parler Français, il a des locutions !

Nous rentrons au pas au cottage où Charmond nous attend pour luncher. Il s'excuse d'avoir continué, le train le grise à ce point qu'il ne voit rien autre que les oreilles de son cheval et la queue des chiens, oui bien, je vous le dis.

Je constate quelques instants après qu'il n'y a pas que le train qui le grise.

Taradan, décroché de sa haie par l'Italien, son compagnon d'infortune, arrive avec ce dernier ; il se plaint de ne pouvoir s'asseoir à cause des épines ; tous les autres « tombés » arrivent peu à peu, quelques contusions mais pas de fractures.

Charmond, allumé par le Mümm extra-dry dont il abuse, mugit une chanson anglaise que son copieux accent auvergnat rend d'une irrésistible drôlerie ; Palatieri raconte sa chute à sa manière et entoure Mlle Ayrault de prévenances en roulant des yeux de poisson mort.



LE CHEVAL DU HUNTSMAN S'ÉCRASE EN SE RECEVANT SUP LE DUR

Très gaiement nous rentrons à Frappeuil, Mlle Ayrault un peu moulue m'a confié les rênes et prend place à côté de moi, nous bavardons comme des pies. Celle-là est intelligente par exemple !

Les chevaux sont agréables à mener, les leaders feraient des hacks délicieux, le soleil est bon, la vie aussi, profitons de nos derniers jours de civilisation.

Eh bien ! maintenant qu'un horizon plutôt nébuleux s'entrouvre devant moi, exister me paraît plus que supportable, j'en suis arrivé à croire que la vie vaut la peine qu'on se donne pour vivre et qu'il y a par-ci par-là de braves gens. Bizarre, extraordinaire, vieux Jacques, explique-moi mon état d'âme !

Quelques voisins viennent dîner, on est follement gai ; le hasard m'a placé à côté de Mlle Ayrault, j'en suis heureux ; avec elle je puis causer. Palatieri, en face, continue sa gymnastique oculaire.

— Je m'ennuie, me dit-elle, je trouve grotesque cette cour à la napolitaine, j'ai horreur du flirt, même muet.

— Voulez-vous que je vous en débarrasse ?

— Comment ?

— Oh ! très simplement, une petite histoire, cherchée à propos.

— En admettant que vous soyez assez... jeune pour user de ce moyen, il est impraticable.

— Parce que ?

— Mais pour dix mille raisons que vous devez savoir aussi bien que moi. Il m'agace considérablement.

— Moi aussi, mais si nous cherchions noise à tous ceux qui nous ennuiant, quelle bataille générale ! Parlons d'autre chose, voulez-vous ?

Nous parlons littérature, au milieu du brouhaha général, nous nous isolons ; elle a beaucoup lu et a un sens critique très développé.

— Ohé, les amoureux ! crie en face le gros Touffou, et son doigt sibyllin nous désigne.

Je ne puis le rembarrier sans être ridicule, j'appelle à mon secours mon plus gracieux sourire :

(A suivre).



CLAVICULE CASSÉE !

# CHRONIQUE FINANCIÈRE

A la Bourse, les semaines se suivent et ne se ressemblent pas. Celle qui vient de s'écouler a été marquée par un recul sensible du 3 %, quelques cascades du Rio Tinto, et un nouveau recul des Chemins de Fer Français.

On a rattaché le premier mouvement au jugement rendu contre la Coulisse de la Rente qui condamne les coulissiers à 21.000 francs d'amende avec sursis, pour immixtion dans les fonctions d'agent de change. Ce jugement est vivement discuté et critiqué dans les milieux financiers. Il n'est, d'ailleurs, pas définitif; c'est la réorganisation du marché de 1899 qui est remise en question; et il est difficile d'admettre que la loi maintienne l'interdiction d'opérations tolérées officiellement depuis 12 ans, et dont tout le monde — y compris la Rente — a largement profité.

Le marché de la Rente a été, en outre, défavorablement influencé par des ventes importantes, poursuivies régulièrement pour le compte d'un gros portefeuille, qui arbitrait ses titres de Rente Française contre des obligations de Chemins de Fer, garanties par l'Etat; opération raisonnable et incontestablement avantageuse, surtout en prévision de l'impôt sur le revenu qui impose les coupons de la Rente, tandis qu'il dégrève légèrement les obligations.

La réaction du Rio Tinto et des autres valeurs cuprifères est venue surtout de l'incertitude où l'on se trouve de pouvoir apprécier le marché du cuivre d'une

façon saine et surtout exacte. Les nouvelles de New-York sont mauvaises; le cuivre métal est en baisse; on parle de statistiques truquées, de stocks cachés importants; bref, on ne sait rien, et, par suite, la prudence oblige à s'abstenir.

Au compartiment des chemins de fer, le marché des actions de nos grandes Compagnies n'a pu maintenir sa récente reprise. La publication des charges nouvelles qui vont peser sur les Compagnies a contrebalancé l'impression favorable causée par la constitution d'un Syndicat de défense des actionnaires et obligataires. Les évaluations fournies par le ministre des Finances relativement aux dépenses à envisager pour la rétroactivité des retraites conduisent à un total de 177 millions au 1<sup>er</sup> janvier 1911 pour l'ensemble des réseaux, y compris celui de l'Etat et les chemins de fer de ceinture. La charge annuelle des obligations à émettre pour la réalisation des capitaux constitutifs de ces retraites complémentaires s'élèvera ainsi à 435.000 fr. en 1911; 860.000 fr. en 1912; 1.260.000 fr. en 1913; 1.685.000 fr. en 1914; 2.347.000 fr. en 1917; 4.635.000 fr. en 1920, etc., avec un accroissement moyen annuel de 460.000 fr.

Une bonne nouvelle cependant à signaler cette semaine: la Banque d'Angleterre a abaissé, comme il était prévu, le taux de son escompte de 4 1/2 à 4 %. C'est la preuve de l'amélioration de la situation monétaire; l'argent est abondant et, en dehors des disponibilités

qui s'accumulent normalement par le simple jeu de l'épargne, il y a lieu de tenir compte du fait que le groupe des grandes valeurs françaises, rentes et titres de Chemins de fer, qui représente à lui seul un patrimoine de 43 milliards environ, n'absorbe plus comme autrefois une bonne partie de cette épargne. C'est autant de capital flottant qui cherche ailleurs son emploi et accentue ainsi l'offre de l'argent. C'est une raison de fermeté pour la Bourse.

\*\*

## The Bingham Central Railway

Les obligations 6 % de la *Bingham Central Railway* sont offertes par la *Banque Lilloise*, 2, rue du 4-Septembre, dans des conditions particulièrement attrayantes. Au prix d'émission de fr. 489.25 par obligation de \$ 100 ou fr. 515, remboursable à fr. 540.75, le rendement ressort à 6.31 % sans tenir compte de prime de remboursement. Ces obligations seront négociables incessamment à la Bourse de Paris.

On estime à 4.500 tonnes par jour le transport qui lui est assuré du fait des contrats passés. Si, d'autre part, on considère que la production du minerai de la région de Bingham atteint 20.000 tonnes environ par jour, on voit que la Société a un vaste champ ouvert devant elle.

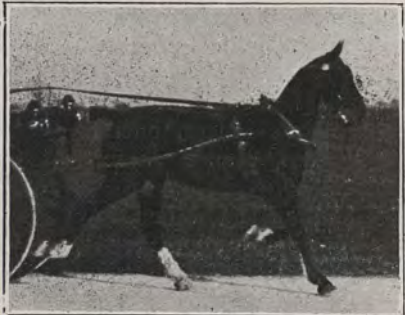
PIERRE RIVIÈRE.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE au Palais 25 février 1911, à 2 heures, MAISON A PARIS. (Seizième arrondissement) R. DAVIoud, N° 37. Contenance: 901 mètres environ. Revenu brut: 47.000 francs environ. Mise à prix: 600.000 francs. S'adresser à M<sup>rs</sup> PEYROT, DALLERY et Eugène CAHON, avoués à Paris.

MAISON d'ANGÈLE avenue d'Orléans, 89, et rue Alphonse-Daudet 18. Rev. 19.005 f. M. à p. 1.800 000 f. A adj. s<sup>r</sup> l'ench. Ch. Not. Paris, 21 Fèv. S'ad. aux not.: M<sup>rs</sup> HUSSENOT-DESENONGES et LESGUILLIER, 9, r. Villerssexel. T.

Poney, 1<sup>m</sup>50. bai. 8 ans, sage, endurant,



sain, net, toutes garanties, 1.250 fr. — Paul Bellot, Cognac. 713

A vendre: J<sup>1</sup>, grosse sauteuse, 1/2 sang,

étouffée, 1<sup>m</sup>63, 5 ans, montée et attelée, brillantes allures, nette. 1.200 fr. — J<sup>1</sup> poul., p. s., Contesse-Sapho, par Mignou, et Contesse-Sarah, beau modèle, a bien produit. Pleine par Jambé d'Argent P. A. A. 800 fr. — Georges Chaumel, St Aigulin (Ch. Inf.). 714

Etalon anglo-arabe, 4 ans, autorisé, par Impétueux, p. s. anglo-arabe, et Kelmie, p. s. anglo-arabe, par Réussi, anglais. — Haras de Saint-Laurent, par Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne) 715

Très belle jument alezane. 6 ans, 1<sup>m</sup>63, saine et nette, belle encolure, hauchue et beau passage de sangles, belles allures, coulantes et faciles, peut porter poids, récemment importée d'Irlande, pa. faite en charge. 2.500 fr. — E. Grau, 12, rue de la Ferme, Neuilly. 716

A vendre: Bull-terrier, mâle, 2 ans, race pure, très fidèle, 25 fr. — M. Jalenques, Saumur. 717

Vaches bretonnes tuberculinees, bidets bretons — Bot, vétérin<sup>re</sup>, Pontivy. 712

## AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans

soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis *Minerva*! Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché.



Songez donc: Souplesse approchant celle de la vapeur; Consommation réduite de 30 %; Rendement augmenté de 25 %; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents et mêmes, sont là pour le prouver. De plus, les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Oudin-Chalandre, 4, rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine.

Occasion: Coupé H. Labourdette s. châssis 14 HP Charron, prix avantageux. — S'adresser: 16, rue Duret à la Société Blériot.

Voir suite des Petites Annonces ci-contre

Le Gérant: P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, P. P. MONOD, directeur.

BRISE EMBAUMÉE  
VIOLETTE  
ED. PINAUD. PARIS



BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES sont RADICALEMENT GUÉRIES par le

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX: 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS

50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies